

MARIANNE BLÉHAUT, MATHILDE GRESSIER

En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités

L'année 2022 a été marquée par une forte inflation, atteignant 14 % pour les produits alimentaires en janvier 2023. Dans ce contexte, de plus en plus de personnes se sont tournées vers les structures d'aide alimentaire distribuant colis ou repas chauds. Ce recours plus fréquent à l'aide alimentaire suggère une hausse de la proportion de personnes en situation de précarité alimentaire, sans pour autant la quantifier.

En collaboration avec l'INRAE et l'université de Bordeaux, le CRÉDOC a inséré un module sur la précarité alimentaire dans le cadre de l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français.

Les résultats montrent que la hausse de la précarité alimentaire s'est accélérée au second semestre 2022 et concerne désormais 16 % des Français déclarant ne pas manger assez. Les personnes concernées cumulent souvent d'autres formes de fragilités, notamment vis-à-vis de leur santé ou de leur logement. On retrouve parmi elles des personnes dont les difficultés ont déjà pu être mises en évidence : les femmes, les plus jeunes, les personnes au chômage, et, d'une façon générale, celles aux plus faibles revenus.

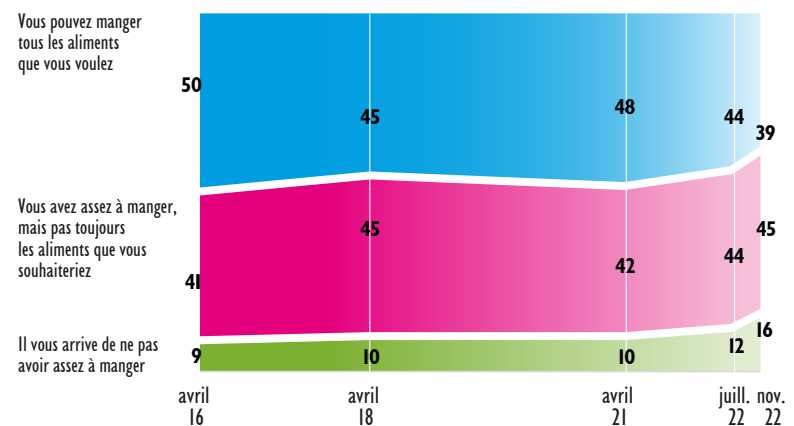
La précarité alimentaire a surtout augmenté en 2022

La hausse de la précarité alimentaire est un phénomène récent : elle a surtout eu lieu entre juillet et novembre 2022, la part des personnes déclarant ne pas avoir assez à manger passant de 12 % à 16 %, soit + 4 points en cinq mois alors qu'elle n'avait augmenté que de 3 points entre 2016 et 2022.

Désormais, environ un tiers des Français déclarent manger tous les aliments qu'ils veulent contre la moitié en 2016. Cette évolution résulte notamment de la hausse de la part de personnes déclarant ne pas avoir assez à manger et qui sont donc en situation d'insuffisance alimentaire quantitative : elle était de 16 % en novembre 2022, date de l'enquête, contre 9 % en 2016. De plus, 45 % des Français déclarent aujourd'hui avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient. Ces personnes en insuffisance alimentaire qualitative sont également plus nombreuses qu'en 2016, mais dans une moindre mesure (+ 3 points).

UNE BRUSQUE HAUSSE DE L'INSUFFISANCE ALIMENTAIRE DEPUIS 2022

Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ? (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français, novembre 2022 et Comportements et attitudes alimentaires en France 2016, 2018 et 2021.

Champ : Ensemble de de la population de 15 ans et plus (réponses « ne sait pas » exclues).

Lecture : La part des individus déclarant ne pas manger assez est passée de 12 % à 16 % de juillet à novembre 2022 ; celle des individus déclarant ne pas se priver est passée de de 44 % à 39 %.

La forte inflation, notamment sur les produits alimentaires, explique au moins en partie la hausse de cette forme de précarité. Les trois quarts des personnes concernées citent en effet le manque d'argent comme motif de leur situation.

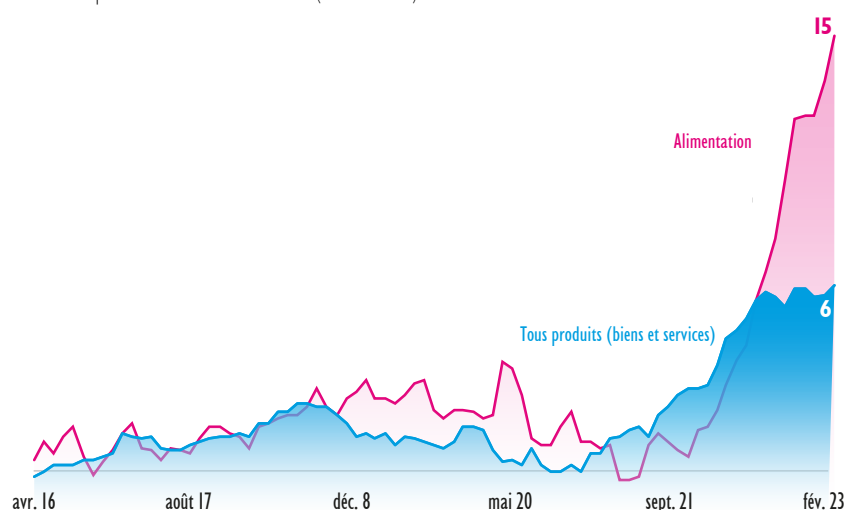
Jusqu'en 2021, alors que l'inflation était contenue à moins de 2 % (Insee), la précarité alimentaire a peu évolué. Les prix de l'alimentation ont brusquement augmenté à partir de décembre 2021. En janvier 2023, l'inflation était de 6 % pour l'ensemble des produits et services, et de 15 % pour les produits alimentaires. En réponse à cette évolution des prix, certains ménages ont diminué leurs dépenses pour se nourrir, basculant ainsi en situation de précarité alimentaire. En outre, l'inflation n'a pas été homogène sur les différents types d'aliments : les premiers prix ont connu une plus forte inflation que les marques nationales (Source: Iri Vision – Le prix, janvier 2023). Le panier des personnes consommant ces produits moins chers a ainsi plus augmenté que celui des personnes achetant des marques nationales. Enfin, les dépenses d'alimentation peuvent être modulées, contrairement à d'autres dépenses pré-engagées (loyer, abonnements, cantines scolaires, etc.). On peut ainsi supposer que les Français se sont restreints sur le poste alimentation en raison de l'augmentation du coût de certaines dépenses incompressibles, comme les trajets domicile-travail en voiture.

L'inflation sur l'énergie a sans doute également joué : 24 % des personnes citent en effet « des problèmes pour aller faire des courses » comme raison de leurs difficultés. Ces problèmes peuvent être d'ordre physique (difficulté à se déplacer, manque de transports en commun) ou financier (hausse du prix des transports en commun, de l'essence). L'inflation sur l'énergie peut aussi avoir orienté les achats vers des produits nécessitant moins de cuisson.

Si la hausse de la précarité alimentaire est la conséquence la plus forte de l'inflation, le sentiment de devoir se restreindre sur les dépenses alimentaires a lui aussi brusquement augmenté pour atteindre 41 % en novembre 2022,

L'ENVOLÉE DES PRIX DE L'ALIMENTATION DEPUIS LA FIN 2021

Indice des prix à la consommation (base 2015)

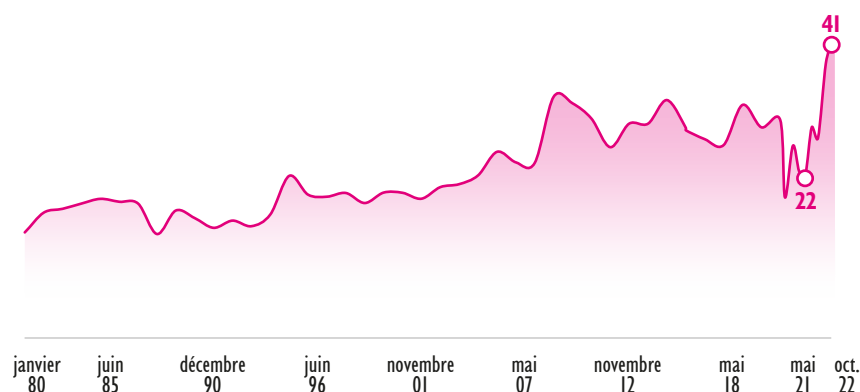


Source : INSEE - Base 2015 – Glissement annuel pour l'ensemble des ménages en France.

Lecture : En février 2023, l'inflation était de 6 % pour l'ensemble des produits et services, et de 15 % pour les produits alimentaires.

EN 2022, FORTE AUGMENTATION DES PERSONNES SE RESTREIGNANT SUR LEURS DÉPENSES ALIMENTAIRES

Proportion d'individus déclarant restreindre leurs dépenses d'alimentation (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus.

alors qu'il avait fortement diminué lors des confinements décidés lors de la crise du Covid-19. Si certaines personnes étaient en grande difficulté à ce moment-là, générant une demande accrue à la demande d'aide alimentaire, d'autres ne se sentaient pas restreints et était toujours possible de dépenser pour se faire plaisir par la cuisine.

La précarité alimentaire s'ajoute à d'autres formes de fragilité

Les personnes en situation de précarité alimentaire présentent souvent

des fragilités dans d'autres domaines, le logement, l'isolement relationnel, et plus particulièrement la santé. Les personnes qui déclarent souffrir d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une affection de longue durée, ou déclarant que leur état de santé n'est pas satisfaisant, sont plus nombreuses à manquer de nourriture que les personnes qui se disent en bonne santé : 22 % contre 12 %, soit deux fois plus. Ce lien entre fragilité sur la santé et précarité alimentaire s'explique notamment par des contraintes budgétaires : 52 % des personnes manquant de nourriture s'imposent des restrictions sur les soins médicaux contre 28 % des

MESURE DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS

Un module sur la précarité alimentaire cofinancé par l'université de Bordeaux a été inséré en novembre 2022 dans l'enquête Conditions de vie et aspirations, menée par le CRÉDOC depuis 1978. Cette enquête en ligne est menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française d'environ 3000 personnes âgées de 15 ans et plus.

La mesure de l'insuffisance alimentaire est issue d'une question utilisée dans l'enquête INCA 3 de l'Anses. Il s'agit d'une manière d'estimer la part de la population Française en situation de précarité alimentaire, sans toutefois prendre en compte tous les aspects (social, culturel, durable). De plus, le CRÉDOC dispose d'historique sur la question de l'insuffisance alimentaire car cette question avait été posée dans les enquêtes sur les comportements alimentaires (enquête CAF) de 2016, 2018 et 2021.

personnes pouvant manger ce qu'elles veulent.

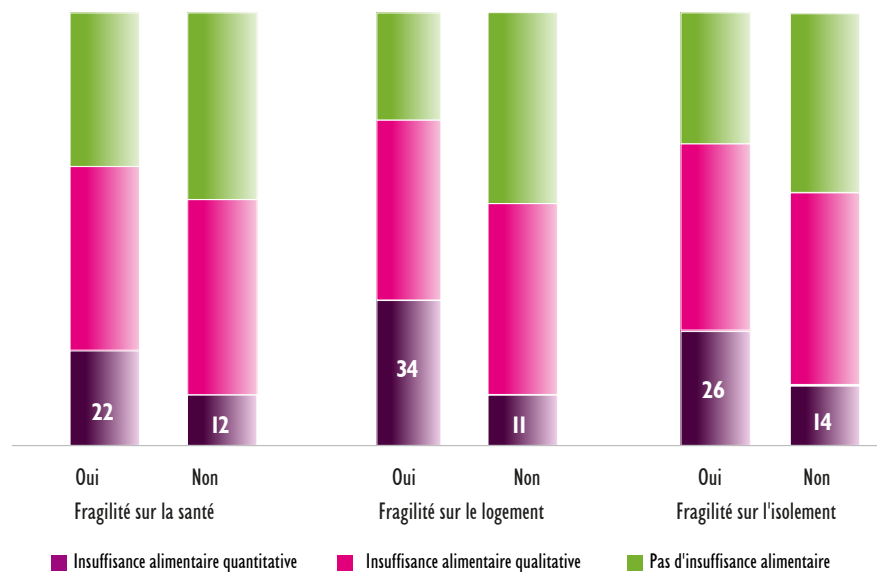
Fragilité sur le logement et précarité alimentaire vont également de pair : alors que 11 % des personnes ne présentant pas de fragilité vis-à-vis de leur logement manquent de nourriture, c'est le cas de 34 % des personnes vivant dans des logements surpeuplés ou pour qui les dépenses de logement représentent une très lourde charge. Ce lien va au-delà d'un seul rapport économique : dans un logement inadéquat (trop petit ou vétuste par exemple) il est souvent peu aisé de conserver de la nourriture, ou de cuisiner.

Manquer d'aliments est aussi lié à l'isolement : 26 % des personnes ne rencontrant pas de façon régulière leur famille proche et recevant moins d'une fois par mois des amis ou des relations manquent de nourriture, contre 14 % des personnes non isolées. Les personnes isolées sont moins à même de se faire aider par leurs proches lorsqu'elles manquent de nourriture. Et bien sûr, les difficultés à se procurer à manger limitent la possibilité de recevoir chez soi.

Les personnes en situation de précarité alimentaire cumulent plus souvent plusieurs de ces fragilités. 7 % présentent 3 fragilités (santé, logement, isolement), contre 1 % des personnes sans insuffisance et 2 % des personnes en insuffi-

LES PERSONNES TOUCHÉES PAR LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE SONT PLUS SOUVENT CONFRONTÉES À D'AUTRES FRAGILITÉS

Pourcentage d'individus en situation d'insuffisance alimentaire parmi ceux présentant ou non des fragilités sur la santé, le logement ou l'isolement

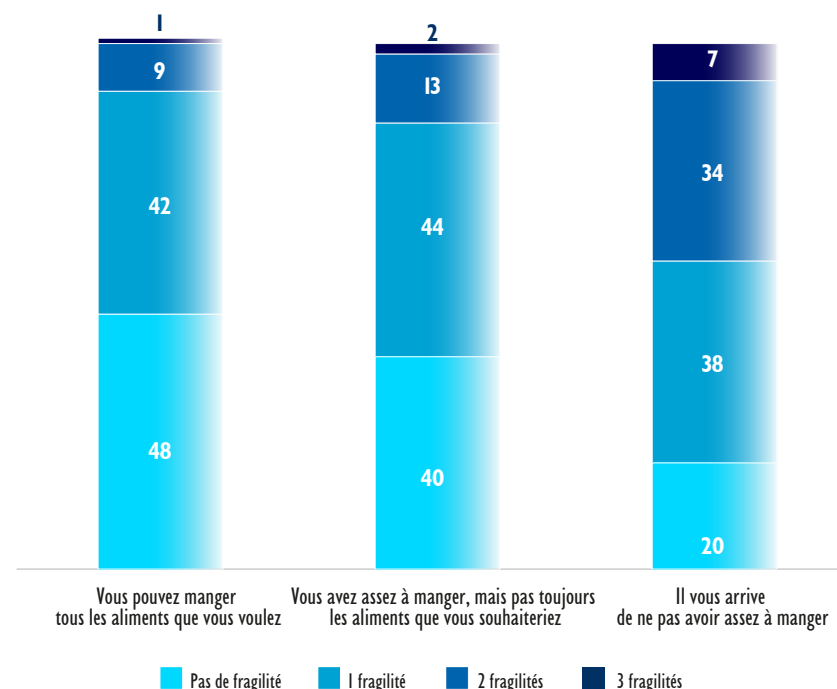


Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français.

Champ : Ensemble de de la population de 15 ans et plus.

Lecture : 22 % des personnes présentant une fragilité vis-à-vis de leur santé sont en situation d'insuffisance alimentaire quantitative, contre 12 % des personnes n'étant pas fragiles vis-à-vis de leur santé.

CUMUL DES FRAGILITÉS CHEZ LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français.

Champ : Ensemble de de la population de 15 ans et plus.

Lecture : 7 % des personnes en insuffisance alimentaire quantitative cumulent 3 fragilités (santé, logement, isolement).

sance qualitative. Le plus souvent, ce sont les fragilités liées au logement et à la santé qui sont cumulées.

De façon similaire, ces mêmes personnes se restreignent sur d'autres dépenses : 74 % sur six postes ou plus (sur dix postes

proposés) contre 55 % des personnes en insuffisance alimentaire qualitative et 38 % des personnes ne présentant pas d'insuffisance alimentaire.

La précarité alimentaire touche plus souvent les jeunes, les femmes, et les pauvres

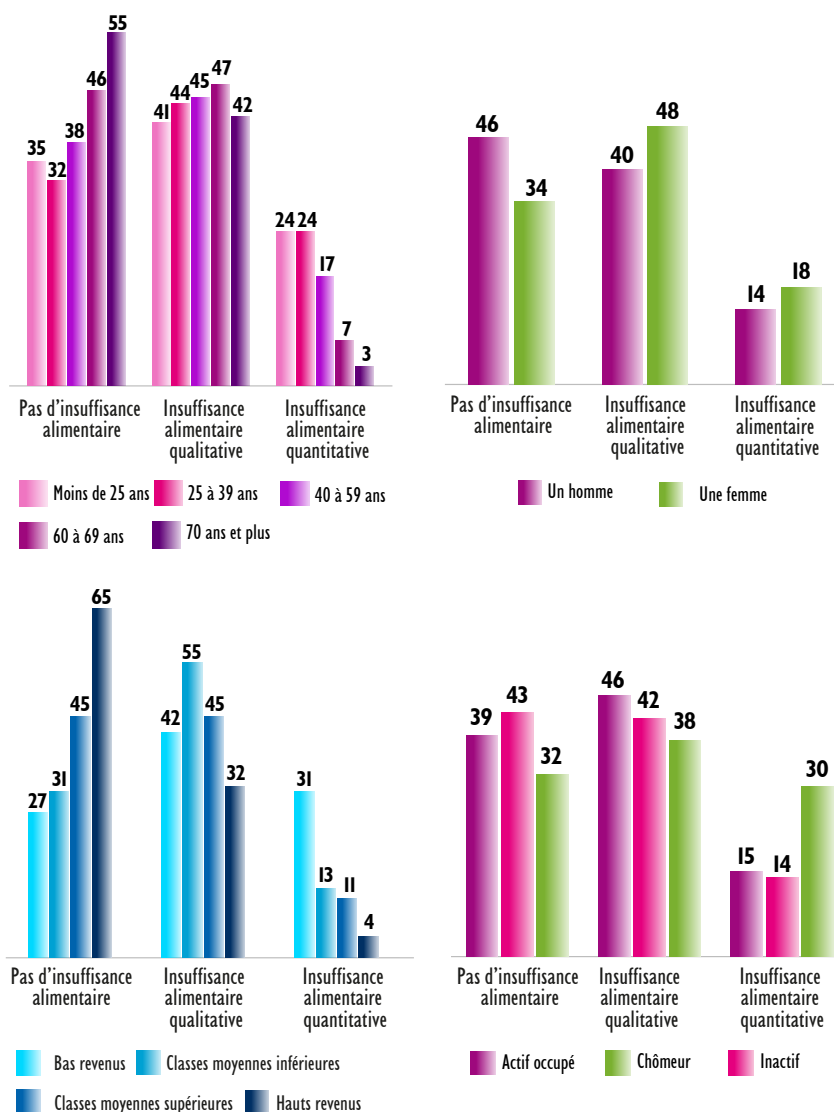
Les jeunes adultes (moins de 40 ans) sont les personnes le plus souvent en insuffisance alimentaire quantitative (24 %). En comparaison, 17 % des 50-59 ans sont dans ce cas, et 7 % des 60-69 ans. Les difficultés des moins de 25 ans ont connu un rebond avec l'épidémie de Covid-19: en raison de la perte des emplois à temps partiel et de l'isolement, ils ont été plus nombreux à fréquenter des structures d'aide alimentaire

Les personnes en situation difficile sur l'alimentation sont plus souvent des femmes que des hommes, sachant qu'ici l'insuffisance alimentaire qualitative (ne pas manger toujours ce qu'on souhaiterait) n'est pas forcément liée à des problèmes financiers, mais aussi de temps, d'organisation, ou de régime alimentaire. Les chômeurs sont eux aussi plus fréquemment dans cette situation que les actifs occupés et les inactifs. Enfin, la précarité alimentaire est également liée à la pauvreté subjective, c'est-à-dire au sentiment d'appartenir à la classe sociale des défavorisés.

D'une façon générale, indépendamment de l'âge, du sexe ou de la situation professionnelle, être en situation de précarité alimentaire est essentiellement lié aux revenus. Ce résultat suggère que les aides à destination des personnes en situation de précarité alimentaire pourraient prendre une forme simple telle qu'un transfert monétaire à destination des personnes à plus faible revenu. En

L'INSUFFISANCE ALIMENTAIRE SE RETROUVE DANS TOUTES LES CLASSES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Individus en situation d'insuffisance alimentaire quantitative, qualitative ou sans insuffisance (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et aspirations des Français.

Champ : Ensemble de la population de 15 ans et plus.

Lecture : 55 % des classes moyennes inférieures sont en situation d'insuffisance alimentaire qualitative.

simplifiant le processus d'identification des personnes à risque, cette approche a le mérite de réduire le poids administratif pour la mise en œuvre d'une politique publique dédiée, tant pour les services en charge de son déploiement

que pour les personnes bénéficiaires. Elle permet en outre une réponse relativement rapide, et de limiter les conséquences sociales et de santé publique d'une difficulté prolongée d'accès à une alimentation suffisante. ■

Pour en savoir plus

- > « Inflation : les classes moyennes à la peine », Solen Berhuet et Sandra Hoibian, *Consommation et modes de vie*, n° 327, décembre 2022
- > Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France, Ansa et Crédoc, 2023, solidarites-actives.com et insee.fr